

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles  
DE LA PRINCIPAUTÉ**

Les télégrammes suivants ont été échangés, la semaine dernière, entre S. A. S. le Prince et S. M. le Roi d'Italie, à l'occasion de la création de l'Institut agricole :

Monaco, le 21 février 1905.

Sa Majesté le Roi d'Italie,  
Rome.

De mon point de vue scientifique et humanitaire, je viens féliciter respectueusement Votre Majesté pour la création de l'Institut agricole. Ce bienfait, promis aux populations désireuses de travail et de paix, reconfortera leur esprit troublé par l'écho malsain des batailles.

ALBERT, Prince de Monaco.

Roma, Quirinale, le 22 février 1905.

S. A. S. le Prince de Monaco,  
Monaco.

Je remercie cordialement Votre Altesse des félicitations qu'Elle veut bien m'adresser, qui sont un nouveau témoignage de sympathie pour l'Institut International dont je me suis fait le promoteur.

VITTORIO EMANUELE.

S. A. S. le Prince Albert, accompagné de M. le comte de Lamotte d'Allogny, chambellan, a fait, vendredi dernier, une visite à Sa Majesté le Roi de Wurtemberg, à l'Hôtel du Cap-Martin.

Sa Majesté a déjeuné au Palais hier lundi, et s'est rendue ensuite au Musée Océanographique dont Son Altesse Sérénissime Lui a fait les honneurs.

S. A. S. le Prince Héritaire est depuis dimanche de retour à Monaco. Son Altesse Sérénissime est arrivée à trois heures de l'après-midi par le rapide de Paris et a été reçue sur le quai de la gare par S. Exc. M. le Gouverneur Général, S. G. M<sup>er</sup> l'Evêque de Monaco et les principaux fonctionnaires de la Principauté, auxquels s'était joint, avec diverses notabilités locales, S. G. M<sup>er</sup> Bouquet, évêque de Mende, actuellement de passage à Monaco où il est, au Palais, l'hôte de S. A. S. le Prince Albert.

Après les compliments de bienvenue et les remerciements gracieusement exprimés par le Prince Louis, Son Altesse Sérénissime a traversé le salon d'honneur de la gare, et pour se rendre au Palais a pris place dans un landau avec M. le comte de Lamotte d'Allogny, chambellan, et M. le commandant Alban Gastaldi, officier d'ordonnance. Sur tout le parcours, la foule se découvrait respectueusement, tandis que sur la place du Palais était tirée la salve d'artillerie réglementaire.

Hier lundi, une sérénade a été donnée en l'honneur du Prince Louis. Successivement, la Société Philharmonique, la chorale l'Avenir, la Lyre Monégasque, l'Estudiantina et l'Accord Parfait se

sont fait entendre, aux applaudissements de la foule, applaudissements dont Leurs Altesses Sérénissimes ont donné à plusieurs reprises le signal, du haut de la galerie d'où Elles ont assisté à ce concert en plein air. Sur l'invitation qui leur a été transmise, MM. les Présidents et Directeurs des Sociétés présentes sont ensuite montés dans les salons où le Prince Louis leur a aimablement exprimé ses félicitations et ses remerciements.

A la suite des brillants résultats donnés par sa dernière fête annuelle de charité, le Comité de bienfaisance de la Colonie française a alloué les sommes suivantes pour les œuvres d'assistance publique de la Principauté et pour les pauvres directement secourus :

Bureau de Bienfaisance de Monaco.....	Fr. 5.000
Orphelinat.....	1.200
Société de Saint-Vincent-de-Paul.....	1.000
Sœurs Dominicaines.....	800
Bureau de Bienfaisance de Beausoleil.....	500
M <sup>er</sup> l'Evêque (pour ses pauvres).....	500
Sœurs du Bon Secours.....	400
M. le Maire de Monaco (pour ses pauvres).....	400
Sœurs du Saint-Rosaire.....	400
Sœurs de Saint-Roman.....	400
M. le Curé Mercier (pour ses pauvres).....	400
M. le Curé Pichot (pour ses pauvres).....	400
M. le Curé Accica (pour ses pauvres).....	400
M. le Curé Noble, à Beausoleil (pour ses pauvres)	200

Total..... Fr. 12.000

A son tour, le Comité de bienfaisance de la Colonie italienne organise, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, et avec le concours de la Société des Bains de Mer, sa grande fête de charité annuelle dont la date est fixée au jeudi 16 mars prochain. Le Comité a décidé pour la loterie, qui sera une des attractions de la fête, de donner comme gros lot un objet de la valeur de neuf mille francs (consistant soit en un landulet automobile Panhard-Levassor, soit en une parure zibeline de la maison Redfern, soit en bijoux à choisir parmi ceux qui seront exposés à cet effet par les principaux bijoutiers de la Principauté, soit enfin en la somme de 9,000 francs en espèces — au choix de l'heureux gagnant).

Quant à la représentation de gala qui, comme de coutume, précèdera la kermesse et le bal, elle présentera un attrait exceptionnel, le théâtre de Monte Carlo réservant pour cette soirée sensationnelle la création d'Amica, l'opéra inédit dont le célèbre compositeur italien Mascagni a écrit la musique sur un livret de M. de Choudens.

Avec de pareils éléments de succès, nul doute que la prochaine fête de charité ne soit en tous points digne du but philanthropique qui la motive.

On nous communique et nous enregistrons avec plaisir les résultats financiers de la fête philanthropique qui avait été récemment organisée par la Société Chorale l'Avenir, au profit des œuvres de la Croix-Rouge de Russie et du Japon. Les 1.150 francs de recette ont été remis par M. Félix

Gindre, président de la Chorale, à S. Exc. M. le Gouverneur Général, qui a bien voulu se charger de les faire parvenir aux intéressés, et qui a félicité le Président et les organisateurs de la fête.

Les matinées théâtrales du Palais des Beaux-Arts continuent à attirer un public nombreux et élégant, grâce à l'intérêt et à la variété des petits spectacles coupés qui y sont régulièrement donnés. C'est ainsi qu'après les deux ravissantes et très littéraires comédies de M. Sauerwein, dont nous avons donné le compte-rendu dans notre précédent numéro, le public fidèle du gentil petit théâtre du Palais des Beaux-Arts s'est fort divertie, vendredi et samedi dernier, au spectacle dont le programme comprenait *Silvérie*, un acte très amusant de MM. Alphonse Allais et Tristan Bernard, puis le *Convive*, vaudeville drôlatique de M. Henri Pagat, et enfin *Czardas*, une pantomime où se firent admirer la belle danseuse russe M<sup>lle</sup> Trouhanowa et M. Paul Franck.

Hier, une nouvelle matinée charmante a été donnée, et après la reprise applaudie d'une des meilleures petites pièces humoristiques de M. Courteline (très lestement enlevée par MM. Maurice Lamy, Poudrier, de Lormel), on a fait un succès mérité à M<sup>lle</sup> Celia Galley dans ses imitations parisiennes et à tout le corps de ballet du Casino, qui a fort gracieusement dansé un joli divertissement chorégraphique, la *Sirène*, réglé avec talent par M. Saracco.

Parmi les œuvres les plus marquantes inscrites au dernier Concert classique il faut mentionner la belle ouverture de *Waverley* de Berlioz, la *Symphonie militaire* de Haydn qui a gardé toute sa grâce et sa fraîcheur, puis l'ouverture de *Pyrame et Thisbé* de Trémisot. Toutes ces œuvres furent interprétées dans un style parfait; louons aussi l'irréprochable sonorité de la phalange instrumentale de Monte Carlo dans le *Thème et variation du 5<sup>e</sup> quatuor* de Beethoven. Le *Phaéton* de Saint-Saëns et l'*Entrée des Dieux au Walhall* de R. Wagner terminaient brillamment ce remarquable concert.

\* \* \*

Le Concert moderne d'avant-hier a permis à nos dilettanti d'apprécier et d'applaudir le beau talent de M. Léon Moreau, pianiste de scène technique, qui s'est fait entendre dans un concerto de sa composition, puis dans un nocturne de Chopin et une rapsodie de Liszt.

Cette jolie séance comprenait en outre diverses pièces d'orchestre, notamment la *Grotte de Fingal*, l'ouverture du *Roi d'Ys*, et l'*Elégie des Erynnies* de Massenet qui valut à l'excellent violoncelliste Sansoni un vif succès personnel.

A l'occasion du Carnaval, l'Association des Amis de la Jeunesse avait organisé au théâtre des Variétés une redoute de couleur bleu pâle et jaune d'or qui, jeudi dernier, a obtenu le plus brillant succès. Pour cette fête joyeuse qui avait

été honorée du haut patronage de Son Altesse Sérénissime et dont M. le Consul de France avait bien voulu accepter la présidence d'honneur, la salle du théâtre populaire de la Condamine avait été pavoisée et illuminée avec beaucoup d'éclat. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, la jeunesse monégasque a dansé avec entrain, et la fête a été remarquable par la gaieté et le bon ordre qui n'ont cessé d'y régner. On a distribué de coquettes bannières aux costumes les plus élégants et les plus originaux.

La Société des Régates donnera d'autre part, ce soir mardi, dans la salle du théâtre des Variétés, un grand bal de famille qui sera certainement très brillant.

Dans ses audiences des 16 et 23 février 1905, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Blanquefort Pierre, né à Durfort (Tarn-et-Garonne) le 31 juillet 1864, cocher, sans domicile fixe, un mois de prison et 5 francs d'amende pour outrages à un agent de la force publique, offenses envers le Prince et ivresse manifeste.

Pinson Henri-Auguste-Louis, né à Paris le 3 avril 1885, journalier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive);

Garella Jean, né à Busca (Italie) le 17 mars 1857, cuisinier, demeurant à la Turbie, 6 jours de prison et 16 francs d'amende (par défaut) pour ivrognerie.

Rondel Amand-Louis, né à Rennes (Ile-et-Vilaine) le 26 juin 1875, charpentier, 24 heures de prison;

Hug Jules-Aloïs-Joseph, né à Sulz (Alsace) le 26 février 1884, dessinateur, sans domicile fixe, 6 jours de prison;

Moreau Pierre-Jean, né à Arthon (Loire-Inférieure) le 2 janvier 1859, colporteur, sans domicile fixe, 8 jours de prison;

Ces trois derniers pour mendicité.

Jeudi 2 Mars 1905, à 2 heures 1/2 précises

## 15<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de M<sup>lle</sup> PAULINE DONALDA, cantatrice

<i>Symphonie Pastorale</i> (n° 6).....	Beethoven.
<i>Sur la mer lointaine</i> .....	Léon Moreau.
Poème symphonique.	
<i>Air d'Iphigénie en Aulide</i> .....	Gluck.
Mademoiselle DONALDA.	
<i>Danse Macabre</i> .....	Saint-Saëns.
M. CORSANEGO.	
<i>Air des Noces de Figaro</i> .....	Mozart.
Mademoiselle DONALDA.	
<i>Tannhäuser</i> , ouverture.....	Wagner.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 32 tireurs ont pris part au *Prix de l'Hermitage* (handicap), 24 bouteilles Léon Laurent; il a été gagné par MM. L. Thome (20 m.) et H. Thonier (24 m.), 5 sur 5; la troisième place a été partagée entre MM. Hérache (21 m.) et comte Gajoli (24 m.), 5 sur 6.

La poule a été gagnée par MM. Watson, Easton, baron A. de Montpellier.

Le *Prix O'Brien* (handicap) a réuni, mercredi, 61 tireurs et a été gagné par MM. le capitaine Leighton (25 m.), Suthery (23 m.) et Woolton (23 m.), 12 sur 12.

La poule a été gagnée par MM. Stratford, Asplen et Easton.

Jeudi, 21 tireurs ont pris part au *Prix du Ciro's Bar* (prix de série), un panier champagne, gagné par MM. Asplen et prince de Caraman-Chimay, 7 sur 7; troisième, M. Sani, 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le comte Rodocanacchi, prince de Caraman-Chimay, baron A. de Montpellier, Asplen.

43 tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix du Mont-Agel* (handicap) qui a été gagné par MM. H. Thonier (24 m.) et R. Gourgaud (23 m.), 16 sur 16; troisième, M. Demonts (24 m.), 15 sur 16.

La poule a été gagnée par M. Thonier.

Samedi, 28 tireurs ont pris part au *Premier Prix supplémentaire* (handicap); il a été gagné par MM. le comte Gajoli (24 m.) et Asplen (20 m.), 7 sur 7; la troisième place a été partagée entre MM. le capitaine Leighton (27 m.) et Marconcini (30 m. 1/2), 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Moncorgé, Sneyd, prince Galffy, Journu.

Hier, 31 tireurs ont pris part au *Prix de la Condamine* (handicap); il a été gagné par MM. le capitaine Leighton (27 m.) et Demonts (24 m.), 9 sur 9; la troisième place a été partagée entre MM. Woolton (25 m. 1/2) et comte Gajoli (24 m.), 11 sur 12.

La poule a été gagnée par M. Castadère.

Mercredi 1<sup>er</sup> mars. — *Prix de Menton*, 3,000 francs.

Vendredi 3 mars. — *Prix de Garavan* (hand.), 1,000 fr.

Lundi 6 mars. — *Prix de la Turbie*, 1,000 francs.

Mercredi 8 mars. — *Prix de Laghet* (hand.), 3,000 fr.

Vendredi 10 mars. — *Prix du Cap Martin* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 13 mars. — *Prix du Cap Saint-Jean*, 1,000 fr.

## La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**HAMLET**, opéra en 4 actes et 6 tableaux d'Ambroise Thomas. — Distribution : *Ophélie*, M<sup>lle</sup> EMMA CALVÉ; *la Reine*, M<sup>me</sup> DESCHAMPS-JEHIN; *Hamlet*, M. RENAUD; *le Roi*, M. VINCHE; *le Spectre*, M. LEQUIEN; *Polonius*, M. CERNY; *Laerte*, M. PLAMANDON; *Horatius*, M. ANANIAN; *Marcellus*, M. ARMAND.

Ballet : M<sup>lles</sup> ZAMBELLI et SALLE et le corps de ballet. Chef d'orchestre, M. LÉON JEHIN.

En nous donnant *Hamlet*, cette œuvre sévère mais forte et saisissante d'Ambroise Thomas, notre entreprenant directeur a prouvé, une fois de plus, son initiative persistante et consciencieuse.

La réussite en a été complète, l'impression profonde et les applaudissements d'un public nombreux et sélect ont à juste titre récompensé M. Raoul Gunsbourg de ses efforts artistiques.

Nous ne raconterons pas ici le sujet, connu de tous, du sombre drame shakespearien, sur lequel Ambroise Thomas a écrit une savante musique, en exprimant toute la philosophie troublante de l'intrigue tragique immortalisée par le grand poète anglais.

Bornons-nous à dire le succès des deux soirées consacrées à cette œuvre, qui, à l'heure actuelle, est au répertoire de toutes les grandes scènes lyriques et dont les beautés saillantes brillent à chaque représentation.

Les points les plus applaudis, au premier acte, ont été les chœurs et le duo entre Ophélie et Hamlet; au deuxième acte, le poétique fabliau d'Ophélie, l'*arioso* chanté par la reine : *dans son regard sombre*, le chœur des comédiens, la chanson bachique et la marche danoise; au troisième acte, le trio, dont la phrase du baryton : *allez dans un cloître, Ophélie*, est bien soulignée, et le duo entre Hamlet et sa mère, d'une vive expression dramatique.

Au quatrième acte, on a beaucoup admiré l'andante délicieux soupilé par Ophélie : *un doux serment nous lie*; puis la valse chantée et la ballade, d'un charmant effet.

Le triste mais émouvant cantable du dernier acte : *comme une pâle fleur*, et le joli chœur des jeunes filles ont aussi impressionné les spectateurs.

L'interprétation et la mise en scène attisèrent l'intérêt de cette magistrale partition.

C'est Renaud qui remplit le rôle d'Hamlet, et cette composition ardue montre une fois encore les sublimes qualités du chanteur superbe que nous avons eu maintes fois l'occasion d'applaudir, autant que la valeur et le talent du comédien qui ne laisse rien à l'imprévu, pénétrant jusqu'au fond psychologique de son personnage pour lui donner toute l'intensité de la vie dramatique voulue.

Le masque tragique du fabuleux prince de Danemark nous a été représenté dans toutes les nuances

des sentiments de tendresse, de colère ou de vengeance, avec un art merveilleux. Aussi le succès de l'éminent artiste a-t-il été immense.

M. Renaud a profondément ému le public, surtout après la chanson bachique, qui a été bissée, et le monologue célèbre : « Etre ou ne pas être ».

M<sup>me</sup> Emma Calvé, qui a toujours laissé chez nous, comme partout ailleurs, d'inoubliables impressions d'art, a fait une rentrée triomphale en Ophélie. Elle y a été acclamée tout le temps, notamment dans la scène de la folie, où elle s'est montrée incomparable artiste.

Inutile d'ajouter que M<sup>me</sup> Calvé chante ce rôle avec une parfaite compréhension de style et un charme infini.

Il est juste d'associer aux premiers éloges M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, excellente dans l'incarnation difficile de la reine qu'elle joue et chante en artiste de grande autorité.

Dans le duo du troisième acte, avec Hamlet, M<sup>me</sup> Deschamps fait preuve d'une magnifique virtuosité qui lui a valu une chaleureuse ovation.

M. Vinche, sous les traits sévères et odieux du roi, a fait applaudir son puissant organe et l'interprétation très personnelle du rôle.

Il faut citer M. Lequien, d'une impression saisissante dans le rôle du spectre, et MM. Cerny, Ananian, Plamandon et Armand qui complétaient un ensemble de tout premier choix.

On a beaucoup admiré le gracieux ballet du Printemps, où M<sup>lles</sup> Zambelli et Salle ont remporté un vif succès.

Les chœurs se tiennent à merveille et le rôle de l'orchestre est rendu supérieurement par la phalange de musiciens hors ligne que dirige M. Léon Jehin.

Les décors, artistement brossés par M. Visconti, sont d'une fidélité absolue.

Les gens superstitieux, s'il s'en est trouvé à ces représentations, ont dû vite se convaincre que le *mauvais œil*, dont ils pourraient craindre les effets sur la réussite d'*Hamlet*, n'a pas de prise sur les destinées des œuvres d'art données à Monte Carlo.

A ce sujet, il serait curieux de rechercher jusqu'à quel point la superstition prédomine même dans l'esprit de certains hommes de talent. Un exemple nous est fourni — c'est, croyons-nous, M. Claretie qui l'a dit le premier — par l'auteur d'une pièce intitulée *la Centième d'Hamlet*, M. Théodore Barrière.

En voici les détails :

Esprit profond, mais hanté de bizarreries, M. Barrière avait remarqué avec un certain étonnement cette double coïncidence : l'Opéra de Paris prenant feu le soir où l'on annonçait la centième représentation d'*Hamlet*, d'Ambroise Thomas, et le théâtre de Rouen incendié le jour où l'on affichait ce même *Hamlet*.

— « Tiens! se dit Barrière, il y a là une idée de pièce : *la Centième d'Hamlet*, portant malheur comme si une fatalité y était attachée ».

Et il se mit à écrire cette *Centième d'Hamlet*, où un des personnages, dès qu'il cite ce titre, porte la main à son gousset et dit : « Tiens, ma pipe qui s'est cassée... »

Il est à remarquer que la fatalité semble, cette fois, avoir poursuivi aussi la nouvelle pièce avant son arrivée à la scène. Barrière, qui en est l'auteur, meurt avant la représentation; l'acteur Charly, qui répète un des rôles principaux, tombe malade d'une fièvre chaude; un autre acteur, M. Rosny, se crève un œil pendant une répétition; enfin, la pièce elle-même, arrivant à la scène, ne produit qu'un effet médiocre.

Si ce pauvre Barrière n'était pas mort de la *jet-tatura*, combien se serait-il réjoui de nos belles soirées et avec quelle satisfaction aurait-il enregistré les nouveaux triomphes de l'œuvre puissante de l'illustre maître français, qui pour n'avoir, comme *Mignon*, pu atteindre la *millième*, a dépassé de beaucoup la *centième* de ses représentations!

FERNAND PLATY.

## Lettre de Paris

Paris, 26 Février 1905.

L'Académie française a reçu solennellement, cette semaine, M. Emile Gebhart, élu à la place laissée vacante par la mort de M. Gréard. M. Paul Hervieu présidait. Après quelques paroles de remerciement à l'Académie qui « lui a conféré le titre de noblesse dont rêvent les écrivains français à l'heure où une tentation d'orgueil les caresse », le nouvel élu a fait, selon l'usage, l'éloge de son prédécesseur. En un style sobre et élégant, il a retracé la vie littéraire, vie toute de travail et de dévouement, de celui qui fut, comme le lui dit un jour Jules Ferry, « le premier instituteur de France ». Il a montré ses goûts modestes, son rare bon sens, ses qualités d'organisateur et de conciliateur, qualités particulièrement appréciables chez un maître de l'Université.

« C'était un lettré de race, essentiellement classique, nourri de Platon, de Sénèque, de Montaigne et des maîtres de Port Royal. Cicéron l'eut accueilli aux entretiens philosophiques de Tusculum, Horace l'eut convié aux modestes soupers de sa villa Tiburtine, le bon Rollin l'eut choisi comme coadjuteur... »

Analysant ses ouvrages, il note leur caractère essentiellement moral et pédagogique. En 1866, il présente à la Sorbonne la morale de Plutarque. Plutarque a écrit sur l'éducation trois ouvrages où il met en lumière « que l'intelligence des jeunes gens n'est pas un vase à remplir mais un foyer qu'il faut échauffer ». Et M. Gréard, songeant aux notions de toute sorte dont on surcharge aujourd'hui la mémoire des étudiants, savait leur donner un piquant regain d'actualité.

M. Gréard étudia aussi la vie, les écrits et les œuvres de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui fut, suivant sa propre expression, « la première institutrice laïque ».

L'orateur parle ensuite de l'ouvrage de son prédécesseur sur Abélard et Héloïse, sur Sarcey, Prévost-Paradol et Ed. Scherer, enfin sur la Vieille Sorbonne, « une grande amie, une amie de sa jeunesse, dont le charme lui semblait très doux, qu'il voyait avec peine descendre au tombeau, bien qu'il entoura d'une sollicitude paternelle la jeune héritière de sa fortune et de sa gloire ».

Puis M. Gebhart termine ainsi :

« Une inconsolable douleur avait hâté l'heure d'un adieu bien pénible encore, la retraite universitaire de M. Gréard. Mais il n'avait point plié sous le poids du chagrin ; il s'était dévoué plus que jamais à ses deux Académies, préparait sur Sainte-Beuve un livre qui eût été sans doute son œuvre capitale, rentrait au Conseil de la Légion d'honneur, revêtu de la plus haute dignité de l'Ordre, présidait le Conseil supérieur de l'instruction publique. Le 25 avril 1904, il avait dirigé, à la séance du matin, les délibérations de cette assemblée. Une heure plus tard, sur le chemin de sa maison, il tombait foudroyé. Il avait donné à l'éducation nationale le dernier effort de son esprit, et cette mort elle-même, si cruelle à ceux qui l'aimaient, mit le trait suprême à la figure d'un grand serviteur de l'Etat. »

M. Paul Hervieu se lève ensuite pour répondre au discours du récipiendaire. Et voulant tracer un portrait du nouvel élu, il l'emprunte à l'un de ses propres ouvrages. Il le compare à Rabelais moins le gros rire, qu'il remplace par un sourire très fin, mais il rapproche les deux écrivains dans une même foi fine, dans une même croyance à l'efficacité de la raison. Parlant des voyages de M. Gebhart, il le montre admirateur de la Grèce, enthousiasmé sur l'Italie, auquel il donna une part considérable de sa carrière si féconde :

« Vous utilisez ainsi votre coup d'œil artiste à dépeindre le pays prestigieux qui, dans son Moyen Age et sa Renaissance, offre à la pensée un premier plan de ruines romaines ou d'architectures dominatrices, de palais pontificaux ou princiers, de seigneurs dont les façades accaparent toutes les dorures du soleil, et puis, aux arrière-plans, l'air respirable, et... pour qui reste de place : du ciel... »

Et le directeur de l'Académie continue l'évocation de la Renaissance italienne, réalisée par le nouvel académicien au triple point de vue religieux, artistique et littéraire. On sait, en effet, avec quel zèle, M. Gebhart, nommé en 1880, professeur de littératures méridionales à la Sorbonne, étudia et enseigna les grands écrivains de l'Italie, en particulier Dante et Machiavel, ses deux grandes admirations.

« Vous vous êtes résolument engagé dans l'âme de la péninsule, par le sombre couloir de l'an mil. On y tombe sur le diable, à chaque pas. Jusque dans les églises, il apparaît sous la forme d'un chien sauvage, et, suspendu à la corde avec ses crocs, c'est lui que l'on croit voir sonner les vèpres... Dans les éclipses de soleil ou les éclipses de lune, les populations aperçoivent un disque de sang noir ; car, pour lors, il n'y a pas de bon présage : tous sont funestes. Au fait, les personnes, qui de nos

jours s'adonnent encore à la révélation de l'avenir, conservent ce procédé de ne prédire que des catastrophes, des violences entre les nations et les particuliers, l'éruption et la grêle, des malheurs divers ; c'est d'un commerce moins exposé aux contradictions du lendemain que les annonces de bonheur intangible ou de la paix universelle. »

Et à propos de cette étude, l'orateur montre la lucidité d'esprit de l'écrivain qui, à travers le chaos des événements, sait distinguer la note juste, le fait à signaler. On ne peut résumer ; il faut citer tout entier ce passage plein de charme et de précision :

« Lorsque la fumée des villes qui flambent, la famine, la peste, les râles, les blasphèmes, la rumeur des cavalcades et des excommunications rougissent l'atmosphère de tous les attentats, l'assourdissent de tous les deuils, cependant votre subtile perception, votre analyse méticuleuse savent déterminer l'importance de chaque cause, la valeur de chaque signe. Et, au fond de tant de fracas, vous avez à merveille distingué les douces oburgations de sainte Catherine de Sienne, les sages colloques de l'école de Salerne, les roucoulements du *Décameron*, le chœur des oiseaux sur le cercueil de saint François d'Assise... »

Et répondant à la critique que le récipiendaire vient de faire du baccalauréat, M. Paul Hervieu pense que le mariage étant une communauté, l'apport de la femme, en fait de notions littéraires et scientifiques, doit être égal à celui de l'homme. Il serait donc à désirer que l'on instituât pour les filles un baccalauréat allégé cependant de quelques matières rébarbatives. Car, pourquoi ne pas copier une des prévoyances de la nature ? .. Elle nous fait venir au monde avec deux bras équivalents, avec deux poumons et deux yeux semblables, afin qu'en cas d'accident un seul de ces organes puisse encore faire l'office des deux. Pourquoi n'exercer l'esprit de la mère que comme une main gauche, tandis qu'on perfectionnera toujours, comme une main droite, les aptitudes du père ? Pourquoi ne pas s'évertuer, par la manière d'imprégner les âmes, à ce que la mère soit, au besoin, un second père ?

Et M. Hervieu remercie M. Gebhart du bel hommage qu'il a rendu à son prédécesseur. L'Académie est elle aussi une abbaye de Thélème, un palais de liberté, mais une exceptionnelle abbaye où « la présence des dames rehausse l'éclat des fêtes et l'installation d'un lettré tel que vous. Aussi bien que vos Thélémites, nous recherchons « les entretiens choisis », nous séjournons dans un port, et les plus fortes houles du large n'y entrent jamais troubler un calme au partage duquel, encore une fois, vous êtes, Monsieur, le bienvenu. »

Est-il besoin de dire que d'unanimes applaudissements ont à plusieurs reprises interrompu le beau discours de M. Gebhart et la spirituelle réponse de M. Paul Hervieu.

L. S.

## LETTRES ET ARTS

**Au Musée du Louvre.** — La nouvelle salle des antiquités égyptiennes au musée du Louvre, inaugurée ces jours derniers, contient deux pièces de premier ordre, la Stèle du roi Serpent, découverte en 1895 à Abydos, et le Mustuba.

La Stèle du roi Serpent, achetée à l'Hôtel Drouot, a été payée 94,000 francs.

Elle est d'une extrême antiquité, puisqu'elle date de 5000 ans avant l'ère chrétienne, plus ancienne donc que les Pyramides. C'est une pièce haute de 1 m. 45 et large de 0 m. 65, décorée d'un serpent. Le serpent serait la figuration hiéroglyphique du nom du roi à qui fut dédiée cette Stèle.

Le Mustuba, qui date de 3500 ans avant Jésus-Christ. Le Mustuba était un tombeau appartenant à la vaste nécropole de Sakaraha. M. Georges Bénédite n'en a rapporté que la partie la plus intéressante, ornée de sculptures et de panneaux représentant les honneurs funèbres rendus au mort et des scènes de la vie rurale égyptienne. La France peut être reconnaissante à M. G. Bénédite, à qui elle doit de posséder ce monument si précieux et d'un caractère si documentaire.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 26 Février 1905

GÈNES, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.  
CANNES, vap. *Faraman*, fr., c. Roca, march. div.  
— b. *Marie*, fr., c. Castinelli, sable.  
CASSIS, b. *Sainte-Françoise*, fr., c. Philaut, tuiles et vin.  
PORTO S.-STEFANO, b. *Emilia S.*, it., c. Schivano, charbon bois.

Départs du 19 au 26 Février 1905

NICE, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.  
MARSEILLE, vap. *Faraman*, fr., c. Roca, sur lest.  
NICE, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, —  
CANNES, b. *Virginie*, fr., c. Brun, —  
— b. *Petit-Marc*, fr., c. Rival, —  
— b. *Saint-Louis*, fr., c. Jourdan, —  
— b. *Marie*, fr., c. Castinelli, —

Etude de M<sup>e</sup> Lucien BARBARIN  
Avocat près le Tribunal Supérieur  
sise à Monaco, 29, rue Grimaldi.

### VENTE SUR SAISIE

à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco  
au Palais de Justice

le Mardi 28 Mars 1905, à 9 heures du matin

### D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

sise à Monaco, circonscription de la Condamine, avenue Crovetto frères et boulevard de l'Ouest.

Cette parcelle de terrain a une superficie de trois cent cinquante-quatre mètres carrés environ. Elle est bornée au nord par la villa Mantero, au sud par la villa Carlotta, à l'est et à l'ouest par une route carrossable dénommée avenue Crovetto frères, et est inscrite à la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, sous partie du numéro 384 de la section B, lieu dit quartier des Révoires.

Sur ce terrain on a commencé à édifier une construction dont les travaux ont été suspendus. Les fondations et quelques murs de façade et intérieur, un peu au-dessus du niveau du rez-de-chaussée, sont faits.

Cet immeuble a été saisi suivant procès-verbal de M<sup>e</sup> TOBON, huissier à Monaco, en date du vingt-huit décembre mil neuf cent quatre, enregistré, transcrit au Bureau des hypothèques de Monaco le trente et un du même mois, volume trois, numéro quarante-quatre.

La vente sur saisie en est poursuivie :

A la requête de la SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MONTIER, dont le siège est à Paris, 10, rue Cambacérés, représentée par M. Jules-Emile MONTIER, l'un de ses gérants, demeurant à Monaco, villa San Carlo, boulevard des Moulins ;

Ayant fait élection de domicile en l'étude de M<sup>e</sup> BARBARIN, avocat.

Contre :

1<sup>o</sup> Le sieur Charles GAMBIA, entrepreneur de travaux publics ; 2<sup>o</sup> la dame Francine POYET, son épouse ; le mari pris tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure faite contre sa femme ; demeurant ensemble à Monaco.

MISE A PRIX

Outre les clauses et conditions du cahier des charges dressé par M<sup>e</sup> BARBARIN, avocat, et déposé le quatorze janvier dernier au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, l'immeuble ci-dessus désigné sera porté aux enchères sur la mise à prix de **cinq mille francs**, ci..... **5,000 francs**.

PURGE LÉGALE

Il est déclaré à tous ceux qui auraient à requérir des inscriptions d'hypothèque légale sur l'immeuble en vente qu'ils devront, sous peine de déchéance, les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné, à Monaco le vingt-cinq février mil neuf cent cinq.

Signé : BARBARIN, avocat.

Dûment enregistré.

Pour renseignements s'adresser :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BARBARIN, avocat à Monaco, 29, rue Grimaldi ;  
2<sup>o</sup> Au Greffe du Tribunal Supérieur où est déposé le cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN,  
docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le dix-neuf décembre mil neuf cent quatre, monsieur Henri CHEVA-

LIER, arc iteete, ancien libraire, demeurant à Nice, place Sasserno, villa Belge, a acquis de :

1° Madame Delphine DAFIS, propriétaire rentière, épouse de monsieur Auguste ESCOFFIER, maître d'hôtel, avec qui elle demeure à Monaco, villa Fernand,

2° Monsieur Léopold COMTE, inspecteur au Casino de Monte Carlo, et madame Eugénie ALBRAND, son épouse, demeurant ensemble à Monaco,

3° Et monsieur Louis CHIRON, propriétaire rentier, et madame Marie-Marguerite VAISSIÈRE, son épouse, demeurant ensemble au Perreux, près Paris;

Une parcelle de terrain d'une contenance fixe de trois cent quatre-vingt-treize mètres carrés, soit les lots numéros 11, 12 et 13 du plan de lotissement d'une propriété que les vendeurs possèdent à Monaco, quartier de Saint-Michel.

La dite parcelle de terrain, en bordure sur la rue dite du « Jeu de Boules », figure au plan cadastral de la Principauté de Monaco, sous le numéro 140, partie de la section D, et confine :

Au nord-est, à un escalier passage ;

Au sud-est, à une bande de terrain appartenant aux vendeurs, en façade sur le chemin de Saint-Michel ;

Au sud-ouest, à un passage ;

Et au nord-ouest, à la rue dite du « Jeu de Boules ».

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de vingt mille francs, contrat en mains.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu par les parties, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le onze janvier mil neuf cent cinq, vol. 91, n° 13, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, ce jour-d'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Pour extrait :  
Signé, Alex. EYMIN.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN,  
docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le dix février mil neuf cent cinq, M<sup>me</sup> Francesca GERDA JONHSON, rentière, épouse de M. Robert William HUDSON, avec qui elle est domiciliée à Dans Field Morlow Buchs (Angleterre), a acquis de :

1° M<sup>me</sup> Julie-Joséphine TRICOT, propriétaire, demeurant à Paris, quai Henri IV, n° 40, veuve de M. Léon BARIQUAND,

2° M. Jules BARIQUAND, ingénieur, demeurant à Paris, quai Henri IV, n° 40,

3° M. Charles-André SAINT, négociant, et M<sup>me</sup> Madeleine BARIQUAND, son épouse, demeurant ensemble à Paris, rue de Berry, n° 5 bis,

4° M. Georges BARIQUAND, mineur sous la tutelle naturelle et légale de M<sup>me</sup> veuve BARIQUAND, sa mère, sus-nommée; et ayant M. Jules BARIQUAND, son frère, aussi sus-nommé, pour subrogé-tuteur;

Deux lots de terrain situés à Monaco, quartier du Ténao, soit les lots 13 et 14 du plan de lotissement de la propriété que les vendeurs possèdent au dit lieu, d'une superficie, savoir :

Le lot n° 13, de six cent cinquante-trois mètres carrés, dix décimètres carrés ;

Et le lot n° 14, de six cent cinquante-deux mètres carrés, soixante-cinq décimètres carrés.

Lesdits lots de terrain contigus sont portés au plan cadastral sous le n° 241, partie de la section E, et confinent dans leur ensemble : au midi, aux vendeurs et à M. le Duc de Dinc ; au nord, au chemin du Ténao ; au levant, à une route créée par les vendeurs, et au couchant, à un petit chemin.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de soixante-huit mille cinq cent cinquante-trois francs.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu par les parties, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire.

Une expédition de ce contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur, ce jour-d'hui même.

Avertissement est donné à x personnes ayant le droit de prendre sur lesdites parcelles de terrain des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-huit février mil neuf cent cinq.

Pour extrait :  
(Signé) : Alex. EYMIN.

**AVIS**

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco du 15 février 1905, enregistré, M<sup>me</sup> Antoinette SEMERIA, épouse de M. Auguste ORDANO, a acquis de M. Nicolas FURGERI le fonds de commerce de buvette que ce dernier exploitait à Monaco, rue de Lorraine, n° 9 Faire opposition dans la huitaine entre les mains de l'acquéreur, rue de Lorraine, n° 9.

**CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE**

(SERVICE D'HIVER)

**RELATIONS ENTRE PARIS ET LA COTE D'AZUR**

**TRAINS RAPIDES DE NUIT**

1<sup>re</sup> classe, wagons-lits, lits-salon et salon à 2 lits complets

Paris-Nice en 15 heures

(Nombre de places limité)

Aller : Départ de Paris (train 17) à 7 h. 20 du soir.

Retour : Départ de Vintimille (train 18) à 6 h. 50 du soir.

Retenir ses places d'avance à la gare de Paris P.-L.-M. ou dans les bureaux de ville, rue Saint-Lazare, 88 et rue Sainte-Anne, 6, pour le sens de Paris sur Nice ; dans les gares de Menton, Monte Carlo, Nice, Cannes et Toulon pour le sens de Nice sur Paris.

Ce train est mis en marche à dater du mercredi 15 février au départ de Paris, et du jeudi 16 février au départ de Vintimille.

**ASSURANCES**

**CARLÈS et PERUGIA**

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABELLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>o</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>o</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précède ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

**PARFUMERIE**

**DE MONTE CARLO**

**NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)**

MONTE CARLO

**NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM**

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

**HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.**

**BOIS & CHARBONS**

MAISON HENRI MÉDECIN

**DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs**

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

**Nettoyage à Sec parfait.** USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

**TEINTURERIE DE PARIS**

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

**SAVON PUR**

**« LA TOUPIE »**

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

**Eugène VÉRAN**

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1905

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.** — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
20	755.1	754.8	754.5	754.3	754.1	10.2	11.3	10.0	8.2	8.1	58	Est.	Pluvieux.		
21	56.0	56.5	56.8	57.1	57.2	8.2	8.8	6.1	6.5	6.4	71	Sud-Est, très violent.	Nuageux, pluvieux.		
22	57.0	57.3	57.5	57.7	57.8	6.5	8.1	9.8	9.5	8.8	69		Nuageux.		
23	60.1	60.2	60.5	60.8	61.2	6.8	7.7	8.2	6.9	6.8	81	Est.	Pluvieux.		
24	63.8	64.2	64.3	64.1	63.7	8.1	9.2	9.1	9.0	8.5	62	Est.	Nuageux, pluvieux.		
25	63.2	63.1	62.5	61.2	60.1	9.1	10.2	10.5	9.8	8.8	67	Ouest, fort.	Beau, nuageux.		
26	59.2	59.5	59.6	59.1	58.9	10.0	11.2	11.0	10.8	9.8	68	Nord-Ouest.	Beau, nuageux.		
DATES						20	21	21	23	24	25	26			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	11.8	8.8	10.0	8.8	9.2	10.8	11.3	Pluie tombée : 23 <sup>mm</sup> 4	
						Minima	6.5	5.8	5.8	6.4	7.5	7.2	8.9		